



ÉDITION NATIONALE

Échos^{de} la FHCC

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

VOLUME 8, NUMÉRO 3, JUILLET 2000

À L'INTÉRIEUR

Ursula Kieley tire sa révérence

Ursula Kieley, notre plus ancienne employée, a été nommée membre associée honoraire à vie à l'assemblée annuelle. Ursula a pris sa retraite le 31 mai après 29 ans à la FHCC.

PAGE 3

Élection d'un nouveau conseil d'administration

Voici la liste des nouveaux membres du conseil d'administration élus à l'assemblée annuelle.

PAGE 4

Nouveau fonds pour les coopératives d'habitation étudiantes

La FHCC a établi un nouveau Fonds pour les coopératives d'habitation étudiantes universitaires dans le but d'appuyer les projets de coopératives d'habitation étudiantes.

PAGE 10

Projet de la FHCC pour les aîné(e)s

La FHCC prépare de la documentation pour informer les coopératives sur la façon d'aider leurs membres qui souffrent de la maladie d'Alzheimer et pour aider les coopératives pour aîné(e)s seulement à régler les problèmes de leurs membres vieillissants.

PAGE 10

Hausse des paiements hypothécaires PHI

De l'information pour les coopératives du PFCH au sujet des effets des changements à l'IPC.

PAGE 11

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.fhcc.ca

Plus de 800 membres se réunissent à Ottawa pour l'AGA

Plus de 800 personnes se sont réunies à Ottawa, du 17 au 21 mai, pour participer à la 32^e assemblée générale annuelle (AGA) de la FHCC.

«C'est très impressionnant», a déclaré **Vanessa Mackenzie**, de la Paloma Housing Cooperative, de Vancouver, une déléguée qui en était à sa première AGA. «C'est intéressant de découvrir que nous faisons partie d'un vaste mouvement et que nous faisons vraiment une différence. C'est très encourageant aussi de voir que tout le monde travaille ensemble et discute des résolutions.»

Les délégué(e)s de toutes les régions du Canada ont été accueillis chaleureusement par les bénévoles locaux en t-shirts oranges. Merci à la fédération locale, la Fédération de l'habitation coopérative de l'est ontarien (AHCEO), à la coordonnatrice locale de l'assemblée, **Ann Marie Martins**, et à toutes les personnes qui ont travaillé très fort pour faire de cette assemblée un succès.

Ce numéro renferme une mise à jour sur les activités de l'AGA—les résolutions, les élections au conseil d'administration et d'autres activités.

La prochaine AGA se tiendra la semaine du 5 au 10 juin 2001, à Victoria, en Colombie-Britannique. La date limite pour présenter les résolutions pour cette assemblée est le 31 décembre 2000. Veuillez consulter le formulaire qui accompagne ce numéro. ★

TéléMembre Affaires maintenant accessible...

6,5 cents la minute pour les appels interurbains de votre coopérative!

Vous devriez avoir reçu une invitation à participer à notre plus récent programme d'achats collectifs, TéléMembre Affaires.

TéléMembre Affaires est un partenariat entre la FHCC et la Canadian Co-operative Association (CCA) en vue d'offrir des services téléphoniques d'affaires aux coopératives. En raison de notre très grand volume d'affaires

voir TéléMembre Affaires à la page 2

combiné, nous avons un des meilleurs tarifs interurbains au Canada. Sprint Canada a battu la concurrence pour nous aider à offrir cet excellent nouveau programme.

TéléMembre Affaires offre également des lignes locales au coût de 34,95 \$ et 40,95 \$ (toutes les options comprises). C'est beaucoup moins que ce qu'offrent les entreprises de téléphone locales, mais, pour l'instant, ces tarifs ne sont offerts que dans les villes où Sprint a des installations téléphoniques. Nous élargirons le programme à tous nos membres dès que des lignes de location seront disponibles à un meilleur tarif, mais cela dépendra du CRTC — le conseil fédéral qui réglemente les télécommunications au Canada.

Restez à l'écoute! À compter de juillet, TéléMembre Affaires offrira des services d'affaires pour l'accès à Internet, avec des options et à des prix qui répondent aux besoins de nos membres.

Pour adhérer au programme TéléMembre Affaires, vous n'avez qu'à appeler Sprint Canada au 1-888-552-0165. Pour plus de précisions ou pour obtenir une trousse d'information, appelez votre bureau local de la FHCC. ★

Échos de la FHCC

ÉDITION NATIONALE

Publiée par

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Bureau national
311-225 rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Télécopieur (613) 230-2231 Téléphone (613) 230-2201

Région de l'Ontario
207-2 rue Berkeley, Toronto (Ontario) M5A 4J5
Télécopieur (416) 366-3876 Téléphone (416) 366-1711

Bureau de Vancouver
201-133 8^e av. Est, Vancouver (C.-B.) V5T 1R8
Télécopieur (604) 879-4186 Téléphone (604) 879-4116

Bureau de Manitoba
192, 162-2025 av. Corydon, Winnipeg, (Manitoba) R3P 0N5
Télécopieur (204) 487-6407 Téléphone (204) 989-5963

Rédactrice en chef : Merrilee Robson

© FHCC 2000. Les articles peuvent être reproduits. Veuillez indiquer que la FHCC en est l'auteur.

Réalisez des économies sur vos appels interurbains

Nous vous rappelons que les employé(e)s d'organismes membres de la FHCC peuvent également économiser de l'argent sur leurs appels interurbains personnels et leurs coûts d'accès à Internet grâce à TéléMembre — et contribuer en même temps à renforcer le mouvement de l'habitation coopérative. Composez le 1-877-885-9961 (Primus Canada) pour en savoir plus au sujet du programme TéléMembre offert aux coopératives d'habitation. ★

Rapport sur l'assemblée annuelle

Le travail d'une coopérative pour le changement social est reconnu à l'AGA

La Blecker Street Co-operative Homes, située au centre-ville de Toronto, a très bien fait à l'assemblée annuelle de la FHCC, remportant le Prix d'excellence en gestion du Fonds fédéral de stabilisation des coopératives d'habitation et notre Prix Jim MacDonald pour le changement social.

La coopérative Blecker Street a été construite initialement par la Toronto Housing Corporation et transformée en coopérative en 1991. La coopérative a réussi à rembourser toutes les dettes et à financer ses réserves, ainsi qu'à améliorer la propriété. La coopérative a un excellent taux de participation des membres et elle leur offre un large éventail de services. Elle réserve un quart de ses logements subventionnés aux personnes séropositives, aux personnes qui souffrent de troubles mentaux ou à celles qui quittent un climat de violence familiale.

La coopérative Blecker Street ne s'est pas reposée sur ses lauriers après l'AGA. Elle avait un char allégorique lors de la récente parade de la fierté gaie à Toronto.

Le char avait pour thème «La coopérative Blecker Street : bâtie avec des héros», en hommage à toutes les personnes qui ont contribué à faire de la coopérative ce qu'elle est aujourd'hui — une communauté attentionnée. Le règlement de la

coopérative relatif aux besoins spéciaux prévoit un engagement à loger les personnes séropositives. Cette année, le comité de la fierté de la coopérative comptait 20 membres et beaucoup d'autres ont marché à côté du char pendant la parade. Pour terminer la célébration, environ 200 membres ont assisté à la soirée de la fierté vendredi soir. Beaucoup de membres présents ne faisaient pas partie de la communauté gaie, mais voulaient manifester leur appui pour leur coopérative et son engagement à l'égard de la diversité. Félicitations à la coopérative Blecker Street. ★

Glenn Haddrell remporte le prix de la SCHL

Le premier directeur général de la FHCC est le lauréat du Prix de la SCHL pour une contribution remarquable à l'habitation coopérative de cette année. **Glenn Haddrell** s'est d'abord intéressé à l'habitation coopérative en 1968 lorsqu'il travaillait à la caisse populaire locale, à Abbotsford, en Colombie-Britannique. Sachant que beaucoup de membres de la collectivité n'avaient pas les moyens de se payer même une modeste maison dans la région, Glenn voulait que la caisse populaire construise des logements locatifs à prix abordable. Inspiré par les racines coopératives de la caisse populaire, il pensait que ce serait une bonne idée que ces logements soient regroupés dans une coopérative d'habitation.

L'Abbotsford Co-op a été la première coopérative d'habitation en Colombie-Britannique. Il n'y avait aucun financement gouvernemental. Le coût de l'hypothèque a été remboursé pendant la durée de vie du projet. Aujourd'hui, la coopérative offre encore des logements à prix abordable.

Lorsque plusieurs organismes de parrainage ont mis sur pied un nouvel organisme en vue de promouvoir l'habitation coopérative, Glenn en a été le premier employé. Il a voyagé partout au pays sollicitant une aide gouvernementale. Les fonds publics n'étaient alors accordés qu'aux organismes gouvernementaux. Grâce au travail de Glenn, la *Loi nationale sur l'habitation* a été modifiée en 1973 afin que les coopératives puissent obtenir des subventions gouvernementales.

Entre temps, le gouvernement fédéral avait constitué un fonds qui permettait aux ensembles de logement d'emprunter à un taux d'intérêt plus bas. À la suite d'une campagne de lobbying, une aide financière a été approuvée pour construire cinq nouvelles coopératives dans différentes régions du Canada et, éventuellement, mettre sur pied un nouveau programme pour les coopératives d'habitation. Le reste fait partie de l'histoire de la FHCC. ★

Ursula Kieley tire sa révérence

Ursula Kieley, qui a pris sa retraite le 31 mai après 29 ans à la FHCC, a été nommée membre honoraire associée à vie de la FHCC. Ursula a reçu le prix de la SCHL en 1990, une des rares personnes au sein du mouvement coopératif à recevoir ces deux hommages.

Ursula a vu beaucoup de changements pendant le temps qu'elle a travaillé à la FHCC. Selon elle, une des choses qui a changé au fil des années, c'est que «les gens ne demandent plus "qu'est-ce qu'une coopérative d'habitation?" La plupart des gens que je rencontre ont déjà entendu parlé des coopératives d'habitation.»

Quand Ursula a annoncé qu'elle prenait sa retraite à la fin de mai, la directrice générale de la FHCC, Alexandra Wilson, a commenté : «Lorsque je pense à ce que la FHCC perdra quand tu remettras tes clés et que tu diras au revoir à tes collègues pour la dernière fois, beaucoup de choses me viennent à l'esprit : ta foi inébranlable dans notre projet commun de bâtir le mouvement de l'habitation coopérative au Canada, ta connaissance inégalée de l'histoire de la FHCC, ta très grande fiabilité, ta perspicacité, tes talents de rédactrice, ton tact et ton sens de l'humour. Mais, pour moi, la principale de tes innombrables qualités est ton habitude constante à mettre les besoins de nos membres — individuellement et collectivement — avant toute autre chose.»

Quand Ursula prendra sa retraite et retournera dans sa ville natale de Ferryland, à Terre-Neuve, elle manquera à ses collègues et à ses voisins de la coopérative d'habitation Coady à Ottawa. Mais les nombreux membres de coopératives qu'elle a connus au fil des années lui manqueront le plus. Bonne chance Ursula et heureuse retraite! ★

Les membres votent pour venir en aide aux sans-abri et exercent des pressions sur le gouvernement

Les délégué(e)s ont entendu des allocutions de **Heather Paynter** et **Debbie Saidman**, deux membres du conseil d'administration, au sujet de ce que fait la FHCC pour soulever la question des sans-abri. Un groupe de bénévoles de Peterborough, en Ontario, a présenté les banderoles colorées qu'il a utilisées dans sa campagne pour obtenir plus de logements à prix abordable.

En réponse, les délégué(e)s ont approuvé une résolution demandant au gouvernement fédéral et aux provinces d'adopter une stratégie nationale en matière de logement et d'engager des ressources financières pour mettre en oeuvre de nouveaux logements à prix abordables. Les délégué(e)s ont également adopté une proposition en vue de poursuivre notre campagne visant à demander au gouvernement fédéral et aux provinces intéressées de transférer les programmes de coopératives d'habitation hors Québec à une agence non gouvernementale autonome qui serait basée au sein du mouvement d'habitation coopérative. ★

Les cotisations pour 2001

Les délégués ont approuvé une hausse des cotisations pour la prochaine année. En 2001, les cotisations pour les coopératives d'habitation seront de 3,10 \$ par logement, par mois — en hausse comparativement à 3 \$ cette année. Pour les coopératives d'habitation en développement, le coût sera de 75 \$ par année. Les coopératives d'habitation étudiantes paieront 6,50 \$ par lit par année.

Les cotisations pour les organismes de parrainage seront de 780 \$ par année et pour tous les autres membres votants, de 240 \$ par année.

Les organismes associés paieront 240 \$ par année, tandis que les associés individuels paieront 85 \$ par année. ★

Élection d'un nouveau conseil d'administration

Tony Legare, Mel Willis, Brian Phinney, Wendy Huggan et Lillian Loppie sont les nouveaux membres qui se joignent au conseil d'administration. Le président **Wes Hosler** a été réélu pour un autre mandat. **Bruce Little** et **Donna Charbonneau** ont également été réélus. Le conseil d'administration est maintenant composé des membres suivants :

C.-B./Yukon

Tony Legare *

Alberta/Territoires du Nord-Ouest

Debbie Saidman*

Vice-présidente

Saskatchewan

Ambrose Reschny

Manitoba

Mel Willis

Ontario

Donna Charbonneau*

Trésorière

Québec/Nunavut

René Daoust*

Nouveau-Brunswick

Brian Phinney

Nouvelle-Écosse

Susan Wells

Île-du-Prince-Édouard

Heather Paynter

Terre-Neuve/Labrador

Bruce Little*

Communauté autochtone

Wendy Huggan

Membres extraordinaires :

Vince Hall

Wes Hosler* (président)

Lillian Loppie

Patricia Matthews

Gary Panagiotidis

** Membre du comité exécutif*

Plafonnement des cotisations pour les plus grandes coopératives

Les délégué(e)s ont adopté une proposition fixant à 500 le nombre maximum de logements à l'égard desquels les coopératives paient des cotisations. Jusqu'à maintenant, les coopératives payaient des cotisations en fonction de leur nombre de logements. C'est une façon équitable d'évaluer la capacité de payer — dans la plupart des cas. Mais les très grandes coopératives n'ont peut-être pas besoin ou ne reçoivent pas les services en proportion de leur taille. La nouvelle politique est semblable à ce qui se fait dans les autres organismes du mouvement, comme la Centrale des caisses de crédit du Canada.

À l'heure actuelle, ce changement touche seulement une coopérative. Mais il pourrait bien y avoir d'autres très grandes coopératives à l'avenir, en particulier si certains immeubles de logements publics sont convertis en coopératives. ★

Devine qui vient dîner?

Les membres de la FHCC qui revenaient du Centre des congrès après une journée d'ateliers le jeudi ont été confrontés à un événement inusité — des douzaines de caméras de télévision et beaucoup d'agents de sécurité sur le qui-vive. En fait, les progressistes-conservateurs de l'Ontario et le premier ministre **Mike Harris** organisaient un dîner-bénéfice dans le même immeuble.

Le personnel de la FHCC avait eu vent de cette activité, mais ce n'est pas avant la soirée que l'ampleur et la portée de l'événement sont devenues évidentes. La rumeur de l'arrivée du chef des progressistes-conservateurs fédéraux, **Joe Clark**, et des candidats à la chefferie du parti de l'Alliance canadienne, **Tom Long** et **Preston Manning**, ont attiré les médias en grand nombre.

Plusieurs articles de journaux ont fait mention de la banderole colorée du Caucus des lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels de la FHCC, mais, même si nous avons parlé aux médias, ils étaient beaucoup plus intéressés par les élus que par l'habitation coopérative.

Les délégué(e)s étaient, à juste titre, dérangés d'être confrontés à un point de presse en se rendant à notre assemblée. Pendant la réunion d'affaires de dimanche, ils ont exprimé des préoccupations quant à l'occasion perdue de sensibiliser les médias et de faire du lobbying. Une résolution tardive a été adoptée demandant que la FHCC mette sur pied un comité d'action politique spécial.

«Nous n'avions aucune idée de l'ampleur de cet événement», a déclaré la directrice générale, **Alexandra Wilson**. «Nous avons été pris par surprise, mais nous nous sommes efforcés de parler aux médias et aux élu(e)s lorsque nous avons constaté que ce serait plus qu'un simple dîner en tête-à-tête.»

«Nous reconnaissons que beaucoup de nos membres ont été consternés par cet événement, comme en témoigne la résolution adoptée le dimanche matin», a déclaré le président de la FHCC, **Wes Hosler**. «Comme il le fait toujours, le conseil d'administration répondra aux préoccupations de nos membres. Le conseil d'administration et le Conseil de l'Ontario ont discuté de la question immédiatement après la réunion d'affaires à l'AGA et en reparleront à leur réunion de septembre. D'ici là, nous invitons nos membres de partout au Canada à nous faire part de leurs commentaires, pour nous assurer de donner suite à cette résolution dans les meilleurs intérêts des membres de la FHCC.» ★

La visibilité des lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels

Les délégué(e)s présents à l'AGA ont approuvé une résolution en vue de promouvoir la visibilité des membres lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels (LGBT) au sein de notre mouvement. Certains membres LGBT ont trouvé que des portions de l'AGA peuvent être difficiles pour eux. Par exemple, ils sentent que les membres ne sont pas tous à l'aise lorsqu'ils les voient danser avec des partenaires de même sexe lors d'activités sociales. Pour faciliter la situation dans ces contextes et dans d'autres cas de discrimination et de harcèlement, le conseil d'administration de la FHCC a adopté une politique antidiscriminatoire et une procédure de

voir [La visibilité](#) à la page 6

résolution des plaintes pour l'AGA. Le but de la politique est d'assurer que tous les membres sont traités avec respect et se sentent bienvenus à notre AGA. Le Comité sur la diversité participe aussi activement à la recherche de solutions.

La nouvelle résolution demande à la FHCC d'afficher de l'information au sujet du caucus LGBT sur notre site Web. La FHCC encouragera aussi les fédérations de coopératives d'habitation à participer aux activités locales de fierté LGBT et à couvrir ces événements dans leurs bulletins d'information.

Les membres ont demandé au Comité de mise en candidature de la FHCC de tendre la main aux divers éléments de notre communauté et d'encourager de nouvelles personnes à se présenter aux postes du conseil d'administration. La résolution demande également d'encourager les coopératives à adopter des règles efficaces contre le harcèlement et la discrimination dans leurs règlements administratifs.

Une bonne part de ce travail est déjà en cours à la FHCC. Certaines coopératives et fédérations participent déjà activement à leurs activités locales de fierté. Nous aimerions que vous nous fassiez part des activités de votre coopérative ou de votre fédération. Communiquez sans frais avec **Merrilee Robson** au bureau de Vancouver, en composant sans frais le 1-877-533-2667 (879-4116 dans la région de Vancouver) ou par courriel à l'adresse suivante : mrobson@fhcc.ca. ★

Les jeunes à Ottawa

Le cinquième Forum-jeunesse annuel s'est déroulé du 18 au 21 mai dans le cadre de l'assemblée annuelle et il a remporté un grand succès. Cette année, le Forum a bénéficié d'une aide financière généreuse de la Mountain Equipment Co-op. Des jeunes de toutes les régions du pays ont fait une présentation inspirante pendant la réunion d'affaires, le dimanche matin. La présentation comportait des sketches sur la façon de régler les conflits et sur les sans-abri.

Pendant les quatre journées du Forum, les jeunes ont assisté à leurs propres séances et à leurs propres ateliers. Cette année, une attention particulière était

accordée aux sans-abri. Ils ont également visité et fait du bénévolat à la Banque alimentaire d'Ottawa et au Centre 507 (un centre pour itinérants au centre-ville). Les participants et participantes au Forum-jeunesse ont également participé activement lors du dîner et de la danse du samedi.

Chaque année, la FHCC trouve des commanditaires pour envoyer des jeunes membres de coopératives d'habitation dans des camps pour les jeunes. Ces camps sont commandités par des affiliés régionaux de la Canadian Co-operative Association. Cette année, neuf jeunes participeront à des camps dans quatre régions du pays.

Les commandites du camp 2000 de la FHCC ont été rendues possibles grâce à l'appui généreux des entreprises suivantes : Blain Allen Inc.; CANA Management Associates Ltd.; The Exchange Chartered Accountants; ILER, Campbell Barristers and Solicitors; Morneau Sobeco; Nesbitt Burns; Prentice Yates & Clarke; Print Action; Sound Advice; et Worton Hunter & Callaghan.

Un tirage a lieu à chaque assemblée annuelle pour déterminer les coopératives qui bénéficieront d'une commandite pour envoyer un de leurs membres à un camp de jeunes dirigeants dans leur région. Cette année des jeunes des coopératives suivantes participeront au camp :

Beechwood Co-operative Homes, Waterloo, Ontario
Don Area Co-operative Homes, Toronto, Ontario
Future Housing Co-operative, St. John's, Terre-Neuve
Jackson's Point Co-operative, Jackson's Point, Ontario
Las Americas Co-operative Homes, Mississauga, Ontario
Pine Ridge Housing Co-operative, Burnaby, Colombie-Britannique
Ramsay Heights Housing Co-operative, Calgary, Alberta
Quebec Manor Housing Co-operative, Vancouver, Colombie-Britannique
Sutherland Place Co-operative Homes, Cobourg, Ontario

Pour plus de renseignements au sujet des programmes pour les jeunes de la FHCC, communiquez avec **Karla Skoutajan** au 1-800-465-2752 (230-2201 à Ottawa) ou, par courriel, à l'adresse suivante : kskoutajan@fhcc.ca. ★

Conférence sur le perfectionnement du personnel

Cette année, près de 150 employé(e)s de coopératives ont participé à la Conférence sur le perfectionnement du personnel qui a eu lieu dans le cadre de l'assemblée annuelle. Les employé(e)s ont choisi parmi 35 ateliers présentés pendant trois jours. Ces ateliers leur ont permis de discuter de questions touchant les coopératives d'habitation et d'acquérir de nouvelles compétences.

Pendant les plénières de la conférence, les participants et participantes ont été informés des activités des associations d'employé(e)s et d'autres regroupements d'employé(e)s de toutes les régions du pays. Ils ont également examiné et discuté de questions importantes concernant l'élaboration d'un règlement modèle en matière de harcèlement en milieu de travail.

Les employé(e)s des coopératives ont élu un nouveau comité pour commencer à planifier la Conférence sur le perfectionnement du personnel de l'an prochain. Les personnes élues sont **Marg Bacon** (Peggy and Andrew Brewin Co-op) et **Dawn-Leah McDonald** (Delta Green Co-op). Elles sont accompagnées au sein de ce comité par **Scott Piatkowski**, qui a été réélu pour un autre mandat de deux ans à titre de représentant du personnel au sein du Comité des fédérations de la FHCC.

Pendant la réunion d'affaires de l'assemblée annuelle, les délégué(e)s ont adopté une résolution demandant à la FHCC de promouvoir la formation des conseils d'administration des coopératives dans leur rôle à titre d'employeur. Cette résolution nous demande également d'appuyer la formation du personnel des coopératives dans leur rôle d'administrateur et de promouvoir la mise sur pied d'équipes de gestion dans les coopératives, tant pour le personnel que pour les membres du conseil d'administration. ★

Adoption d'un nouveau règlement

Lors de l'assemblée annuelle 1999, les membres ont approuvé en principe le nouveau Règlement n° 1 de la FHCC. C'était en prévision de la promulgation de la nouvelle *Loi canadienne sur les*

coopératives. La nouvelle loi est finalement entrée en vigueur le 1er janvier 2000. L'approbation finale du nouveau règlement à l'assemblée annuelle de cette année était l'étape finale pour mettre à jour nos règlements afin de nous conformer à la nouvelle loi.

Le nouveau règlement sera affiché sur notre site Web à l'adresse suivante : www.fhcc.ca. Vous pouvez également en obtenir une copie en communiquant avec **Louise Briglio** à notre bureau d'Ottawa, au 1-800-465-2752, courriel : lbriglio@fhcc.ca. ★

Changements apportés au Programme de partage des revenus

Les délégué(e)s réunis à l'assemblée annuelle ont également approuvé des changements à notre Programme de partage des revenus. Depuis le début des années 90, la FHCC partage ses revenus avec ses fédérations membres. Les fonds proviennent des contributions au secteur versées par les coopératives en développement pour renforcer notre mouvement et des intérêts du Fonds de dotation national.

Nous pensions alors que le nombre de coopératives continuerait de croître et que toutes les régions auraient éventuellement une fédération pour offrir des services à l'échelle locale. Le retrait des programmes fédéraux de coopératives a changé les choses. Il est évident que certaines régions n'auront jamais un nombre suffisant de coopératives pour appuyer une fédération locale. Pourtant, ces coopératives ont payé leur contribution au secteur et elles ont besoin de services tout comme les autres.

Par ailleurs, les coopératives du Manitoba ont décidé de démanteler leur fédération locale et d'ouvrir un bureau local de la FHCC à Winnipeg. Afin d'appuyer ce bureau local, les membres paient maintenant des cotisations équivalentes à ce qu'ils payaient ensemble à la FHCC et à la fédération locale.

Ce changement de politique permettra aux membres de l'extérieur du Québec de bénéficier du partage des revenus directement de la FHCC dans les régions où il n'y a pas de fédération locale, y compris les régions où les membres paient des cotisations additionnelles pour appuyer un bureau local de la FHCC. ★

Organiser pour réussir

Après un an de discussions qui ont commencé à l'assemblée annuelle de 1999, les délégué(e)s ont approuvé un plan en vue d'examiner la meilleure façon de renforcer le mouvement de l'habitation coopérative pour l'avenir.

Lors de l'assemblée de 1999, les membres avaient demandé au conseil d'administration de consulter les coopératives membres et les fédérations locales au sujet de la façon dont nous répartissons la prestation des services aux coopératives, comment nous payons pour ce travail et comment nous pouvons venir en aide aux fédérations qui éprouvent des difficultés financières. Cette année, les délégué(e)s se sont entendu(e)s sur ce que nous essayons de faire et sur nos hypothèses de travail alors que nous devons relever les défis du changement. Le but de l'exercice est d'offrir d'excellents services pour soutenir les coopératives d'habitation tout en renforçant le mouvement de l'habitation coopérative.

Les membres entendront parler davantage de cette initiative à mesure que la FHCC collaborera avec les coopératives d'habitation et les fédérations locales dans chaque région du pays. ★

Une aide pour les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau

Les délégué(e)s ont adopté une résolution parrainée par la Co-operative Housing Federation of B.C. demandant à la FHCC d'appuyer les coopératives d'habitation qui éprouvent de graves problèmes d'infiltration d'eau, peu importe où ces coopératives sont situées au Canada.

La résolution stipule que la FHCC devrait demander au gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités afin que les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau puissent être ramenées à des conditions sûres et saines.

La FHCC, la CHF/BC et un certain nombre de coopératives ont cherché à s'assurer que l'aide gouvernementale pour les coopératives qui ont subi des dégâts d'eau laisse assez de subventions pour

permettre aux membres actuels à faible revenu de continuer de payer les mêmes droits d'occupation. La SCHL a proposé des plans de sauvetage financier pour certaines coopératives de Vancouver qui font en sorte que beaucoup de membres à faible revenu ne pouvaient plus payer leurs droits d'occupation et devaient quitter la coopérative. La résolution demande à la FHCC d'obtenir un engagement de la part de la SCHL et du cabinet du ministre fédéral afin de prévoir des conditions de prêt flexibles pour que les coopératives puissent continuer de fonctionner au sein de communautés abordables et à revenus mixtes.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique avait annoncé il y a un an qu'il offrirait des prêts de 10 ans sans intérêts aux propriétaires de maisons aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau, y compris les coopératives d'habitation. Plus de 20 coopératives ont déjà présenté des demandes de prêts totalisant plus de 25 millions de dollars.

En juin, la SCHL a annoncé qu'elle accorderait un montant équivalent à celui de la Colombie-Britannique, soit 75 millions de dollars, pour ce fonds de prêts. Les coopératives d'habitation ont accueilli favorablement cette annonce, mais le montant ne permet pas de régler complètement le problème. Certaines coopératives ont des dégâts si graves qu'elles n'ont pas les moyens de rembourser un prêt sans intérêt d'un montant aussi important, selon les conditions fixées par la SCHL. Ces coopératives ont besoin de subventions ou de conditions de prêts plus flexibles, afin que leurs membres puissent bénéficier de nouveau de logements stables et sains. ★

Les membres de l'Ontario examinent la politique du logement

Les coopératives d'habitation jouent un rôle majeur dans l'élaboration de la politique du logement au Canada depuis les quatre dernières décennies. C'est ce que le professeur David Hulchanski, le conférencier principal à l'assemblée annuelle des membres de la Région de l'Ontario de la FHCC, qui avait lieu le 19 mai, a déclaré aux

délégué(e)s réunis en assemblée à Ottawa. M. Hulchanski, un chercheur dans le secteur du logement reconnu internationalement, enseigne à l'Université de Toronto. Les membres des coopératives ne devraient pas être découragés par les récentes décisions des gouvernements fédéral et ontarien de se retirer du logement social, a-t-il indiqué. «La politique du logement a tendance à évoluer en cycles de 10 ans et le prochain changement devrait se produire bientôt.»

Dans son rapport, la présidente du Conseil de l'Ontario, **Joyce Morris**, a mentionné les victoires importantes remportées au cours de la dernière année. Une campagne intensive a permis d'obtenir le retrait des coopératives fédérales du transfert du portefeuille du logement social au début de 1999. En novembre, l'excellent travail des coopératives a une fois de plus porté fruit lorsque les programmes de suppléments au loyer auxquels participent les coopératives fédérales en Ontario ont été ramenés au palier fédéral.

Toutefois, les 21 000 ménages des coopératives provinciales en Ontario se préparent à des changements majeurs pendant que la province poursuit son projet de transférer l'administration des programmes provinciaux de logement social aux municipalités. **Dale Reagan**, directeur général de la Région de l'Ontario, a présenté une mise à jour aux délégué(e)s au sujet de la réforme du logement social et du projet de transfert.

«Nous sommes à un point crucial», a-t-il indiqué. «Nous ne pensons pas que le nouveau système fonctionnera aussi bien qu'il aurait pu. Cela étant dit, les coopératives pourraient encore réaliser de véritables gains. Nous pourrions obtenir une entente financière fixe et des accords à long terme pour les suppléments au loyer. Mais nous savons que nous devons faire des compromis. La question sera de savoir quelles décisions seront acceptables pour les deux parties.»

À l'assemblée, la Région de l'Ontario de la FHCC a lancé une mini-campagne demandant à toutes les coopératives d'écrire à la législature de l'Ontario pour exiger des audiences publiques au sujet de la loi. Les membres de l'Ontario ont adopté une résolution en huit points au sujet de la réforme et du transfert du logement social. Les délégué(e)s ont

également demandé une intervention de la Région de l'Ontario et de ses membres en vue de «persuader le gouvernement de l'Ontario de réintégrer le secteur du logement».

La Région de l'Ontario de la FHCC a été créée en 1996 lorsque l'Association de l'habitation coopérative de l'Ontario a fusionné avec la FHCC. Les membres de l'Ontario tiennent leur assemblée annuelle en même temps que l'assemblée annuelle de la FHCC. Vous aurez plus de précisions au sujet de l'assemblée de l'Ontario sur le site Web de la FHCC. Vous pouvez aussi appeler **Michael Shapcott** au 1-800-268-2537 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : mshapcott@fhcc.ca. ★

Un gros merci à nos commanditaires

Nous tenons à remercier les commanditaires et les fournisseurs de l'assemblée annuelle pour leur aide généreuse :

Canon Canada
The Co-operators Group
HB Gestion d'assurance collective Itée
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Primus Canada
Sprint Canada
Canadian Travel Co-op
Gay Lea Food Co-operative
Mountain Equipment Co-op

Merci aussi à ceux qui ont manifesté leur appui à la FHCC en annonçant dans le livret d'information de notre assemblée annuelle.

Cet appui aide à garder le coût de l'assemblée à un niveau abordable pour nos membres. Les revenus des commanditaires cette année ont permis de réduire le coût d'inscription de 25 \$ pour chaque personne à l'AGA. ★

Procurez-vous votre photo souvenir

Il reste encore quelques grandes photographies de l'assemblée annuelle de dimension affiche. La photographie montre les délégué(e)s à l'assemblée annuelle devant les édifices du Parlement et le canal Rideau. Les photographies se vendent au coût de 13,50 \$, frais postaux compris. Appelez sans frais **Louise Briglio** à notre bureau d'Ottawa, au 1-800-465-2752 ou au (613) 230-2201 dans la région d'Ottawa. Courriel : lbriglio@fhcc.ca. ★

Au service de nos membres

Des économies exclusivement pour les membres de la FHCC

Nous sommes toujours à la recherche de façons d'aider les membres des coopératives à réaliser des économies. Des programmes comme **SécuriMembre**, **AutoAssur** et **TéléMembre** combinent le pouvoir d'achat de milliers de membres de coopératives à l'échelle du Canada. Nous voulons que tous les membres des coopératives connaissent ces excellents programmes. Nous envoyons donc de l'information au sujet de nos programmes jusqu'à votre porte—assez d'exemplaires pour chaque ménage de votre coopérative. Veuillez nous aider en distribuant cette information à vos membres dès que vous la recevrez—et veuillez coller les affiches que vous trouverez dans l'envoi postal dans un endroit où les membres de votre coopérative pourront bien les voir.

Nous vous remercions de votre aide. Nous espérons que beaucoup plus de membres de coopératives bénéficieront bientôt des avantages de nos programmes nationaux d'achats collectifs. ★



Nouveaux fonds pour les coopératives d'habitation étudiantes

La FHCC a établi un nouveau Fonds pour les coopératives d'habitation étudiantes universitaires. Ce fonds peut accorder des prêts pour aider à développer des coopératives d'habitation étudiantes ou pour aider les coopératives étudiantes existantes avec leurs activités résidentielles. Pour être admissibles aux prêts ou aux garanties de prêts, les coopératives étudiantes doivent être ou devenir membres de la FHCC.

Les fonds proviennent d'une coopérative d'habitation étudiante de Vancouver qui a fermé ses portes en 1969. L'argent était détenu par la Co-operative Trust Company of Canada jusqu'à ce qu'elle soit transférée à la FHCC en 1999. Pour plus d'information au sujet de ce nouveau fonds, communiquez sans frais avec **Mark Goldblatt** à notre bureau d'Ottawa, au 1-800-465-2752 ou au (613) 230-2201, dans la région d'Ottawa. Courriel : mgoldblatt@fhcc.ca. ★

Projet des aîné(e)s de la FHCC

Les délégué(e)s à l'assemblée annuelle ont adopté une résolution demandant à la FHCC d'effectuer plus de recherches sur les défis auxquels sont confrontés les aîné(e)s dans les coopératives d'habitation. La résolution nous demande aussi d'encourager les coopératives d'habitation à adopter des politiques et à adapter leurs bâtiments pour aider les membres à relever ce défi.

Nous avons présenté deux ateliers à l'assemblée annuelle 2000 sur les questions touchant les aîné(e)s dans les coopératives d'habitation. Un de ces ateliers portait sur les aîné(e)s et la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démence. Les participants et participantes nous ont indiqué que c'est une question très difficile pour les coopératives et qu'ils étaient très heureux que la FHCC fasse quelque chose à ce sujet. Nous avons distribué des copies d'une ébauche de politique pour aider les coopératives à prendre des décisions lorsqu'un de leurs membres souffre de la maladie d'Alzheimer. Notre objectif était de demander aux participants et participantes s'il était possible d'éclaircir la politique

et de faciliter la prise de décisions dans ce genre de situation. Nous consulterons encore nos membres au cours de l'été et nous aurons une politique et des lignes directrices définitives d'ici la fin de 2000.

Le deuxième atelier s'adressait aux coopératives «pour aîné(e)s seulement». Nous visons deux objectifs dans ce secteur. Le premier est d'examiner les défis auxquels sont confrontées les coopératives «pour aîné(e)s seulement» à mesure que leurs membres vieillissent. Le deuxième objectif consiste à élaborer des approches et des techniques de gestion pour relever ce défi. Une fois de plus, nous consulterons tous nos membres au cours de l'été au sujet d'une nouvelle publication traitant de ces questions. Elle sera également disponible d'ici la fin de l'année.

Si vous souhaitez examiner l'un ou l'autre de ces documents dans le cadre de notre processus de consultation estival, vous pouvez obtenir une copie en vous adressant à **Penelope Winter** au bureau de la Région de l'Ontario, en composant sans frais le 1-800-268-2537 ou le (416) 366-1711 dans la région de Toronto. Courriel : pwinter@fhcc.ca. ★

Quelle langue parlez-vous?

Au cours de l'assemblée annuelle 2000, la FHCC a demandé aux participants et participantes de répondre à un questionnaire sur les langues. Ce sondage visait à déterminer quelles langues sont parlées le plus couramment dans les coopératives d'habitation du pays. Le Comité sur la diversité veut obtenir cette information afin de décider dans quelles langues il faudrait traduire la publication «*Qu'est-ce que l'habitation coopérative?*». En plus du français et de l'anglais, le document est offert en vietnamien, polonais, espagnol, somalien, chinois, tamoul et ojibway. Si vous n'avez pas répondu au questionnaire à l'AGA, veuillez prendre quelques instants pour répondre à celui que vous trouverez dans le présent numéro. Veuillez l'envoyer à **Penelope Winter** à notre bureau de la Région de l'Ontario. ★

Lien vers notre site Web

Votre coopérative a-t-elle un site Web? Envoyez-nous votre adresse électronique et nous ajouterons ce

lien à notre site Web. Vous pourriez également ajouter le lien vers notre site au vôtre. Le site Web de la FHCC se trouve à l'adresse www.fhcc.ca. Nous modifierons bientôt la conception et nous ajouterons de nouveaux éléments, dont une section réservée exclusivement à nos membres. Communiquez avec **Merrilee Robson** à notre bureau de Vancouver par courriel à l'adresse suivante : mrobson@fhcc.ca. ★

Renseignements à l'intention des coopératives

Hausse des paiements hypothécaires PHI

Les coopératives développées dans le cadre du Programme fédéral des coopératives d'habitation (1986-1991) ont ce qu'on appelle un prêt hypothécaire indexé (PHI). Les paiements PHI sont ajustés chaque année en fonction du changement de pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC), moins 2 p. 100. Cet ajustement de 2 p. 100 est ce qu'on appelle le «taux d'atténuation».

Pendant une bonne partie des années 1990, l'indice des prix à la consommation a augmenté à un rythme de moins de 2 p. 100 par année. De cette manière, les paiements de PHI diminuaient. Aujourd'hui, compte tenu de la légère hausse de l'inflation, nous avons des changements annuels de l'IPC aux environs de 3 p. 100. Cela signifie que, même après avoir enlevé le taux d'atténuation de 2 p. 100, les paiements de PHI augmentent—de 1 p. 100 si le changement de l'IPC est de 3 p. 100.

Pour les coopératives bénéficiant d'un PHI, la contribution annuelle à la réserve de remplacement et l'affectation au fonds de sécurité d'occupation sont ajustées selon la même formule que le paiement hypothécaire. La bonne nouvelle est que votre paiement d'aide fédérale—ce que le gouvernement vous accorde—est aussi ajusté selon la même formule.

La FHCC envoie régulièrement les facteurs d'ajustement PHI aux coopératives du PFCH. Vous pouvez utiliser ces facteurs pour calculer les changements dans votre paiement PHI ainsi que

voir **Hausse des paiements** à la page 12

dans vos contributions à la réserve de remplacement et au fonds de sécurité d'occupation, de même que votre aide fédérale. L'effet global d'une hausse de l'IPC sera une hausse des dépenses d'exploitation pour les coopératives du PFCH. Assurez-vous de prévoir assez de fonds dans votre budget pour ces ajustements, qui auront une incidence sur votre façon d'établir vos droits d'occupation.

Pour plus de renseignements au sujet des effets de l'IPC sur les coopératives du PFCH, communiquez avec le bureau national de la FHCC au 1-800-465-2752 ou, par courriel, à l'adresse suivante : info@fhcc.ca. ★

La conversion en coopératives obtient de l'aide du groupe The Co-operators

La Atkinson Housing Co-operative, qui est en voie de convertir l'ensemble de logements publics Alexandra Park en une coopérative sans but lucratif contrôlée par les résidants et résidentes, a obtenu un bon coup de pouce du groupe The Co-operators. Celui-ci a contribué 25 000 \$ pour aider à couvrir le coût de la conversion. Alexandra Park est un ensemble de 410 logements situé au centre-ville de Toronto. L'immeuble a été construit en 1968. Plus de 20 langues sont parlées dans la communauté. La conversion d'Alexandra Park en une coopérative sera le premier projet du genre au Canada. On compte 200 000 logements publics semblables à Alexandra Park à l'échelle du Canada. ★

René Daoust à la tête d'une coopérative funéraire

Les résidants et résidentes du Québec peuvent être membres d'une coopérative littéralement du berceau à la tombe, grâce au nombre croissant de coopératives funéraires dans cette province. Ces coopératives sont une réaction aux grandes sociétés américaines qui achètent les entreprises funéraires locales et qui font monter les coûts. On a commencé à mettre sur pied des coopératives pour offrir une solution de rechange à un coût moindre.

Aujourd'hui, dans certaines régions, les coopératives funéraires ont la plus grande part du marché. Il existe maintenant une fédération provinciale.

Notre représentant régional du Québec, **René Daoust**, a récemment été nommé directeur général de la Coopérative funéraire de la Rive Sud de Montréal. ★

Aide financière pour des idées de logement

Le programme Solutions maison accorde des subventions pouvant aller jusqu'à 20 000 \$ pour lancer de nouveaux projets de logement. Ce projet a été créé conjointement par la FHCC, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, la Fédération canadienne des municipalités et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La date limite pour présenter des expressions d'intérêt est le 14 août. Pour savoir comment participer, consultez le site Web www.hgrown.org ou appelez au (613) 722-0110. Vous pouvez également communiquer avec **Mark Goldblatt** à notre bureau d'Ottawa pour obtenir plus de précisions. ★

Préparez-vous pour la Semaine de la coopération

Il n'est pas trop tôt pour commencer à planifier la Semaine de la coopération, qui se déroulera du 15 au 21 octobre, et la Journée de l'habitation coopérative, le 19 octobre. La troisième semaine d'octobre est le moment de célébrer le caractère particulier des coopératives. C'est une excellente occasion de demander à votre communauté de hisser le drapeau du mouvement coopératif et de sensibiliser la population à l'habitation coopérative. Faites-nous part de vos projets et nous les soulignerons dans le prochain numéro d'Échos de la FHCC. Communiquez avec **Merilee Robson** au 1-877-533-2667 (dans la région de Vancouver, composez le 879-4116) ou par courriel à l'adresse suivante : mrobson@fhcc.ca. ★